

## Décrets

Gouvernement du Québec

### Décret 923-2001, 9 août 2001

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la Conférence provinciale-territoriale annuelle des ministres responsables des administrations locales qui se tiendra à London (Ontario) les 13 et 14 août 2001 et la composition et le mandat de la délégation du Québec à la Conférence provinciale-territoriale des ministres responsables de l'habitation et à la Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de l'habitation qui se tiendront également à London (Ontario) les 15 et 16 août 2001

ATTENDU QUE se tiendra à London, Ontario, les 13 et 14 août 2001, une conférence provinciale-territoriale des ministres responsables des administrations locales ;

ATTENDU QUE se tiendra, également à London, les 15 et 16 août 2001, une conférence provinciale-territoriale des ministres responsables de l'habitation et une Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de l'habitation ;

ATTENDU QUE les sujets qui seront discutés à ces conférences intéressent le gouvernement du Québec et, que de ce fait, il importe d'assurer une participation du Québec ;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale, provinciale-territoriale ou fédérale-provinciale-territoriale est constituée et mandatée par le gouvernement ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole et ministre responsable de l'habitation et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes :

QUE la ministre des Affaires municipales et de la Métropole et ministre responsable de l'habitation, Mme Louise Harel, dirige les délégations québécoises ;

QUE la délégation du Québec à la Conférence provinciale-territoriale annuelle des ministres responsables des administrations locales, qui se tiendra à London, Ontario, les 13 et 14 août 2001, soit en outre composée des personnes suivantes :

— M. Jean Pronovost, sous-ministre des Affaires municipales et de la Métropole ;

— M. Fernand Martin, directeur des politiques municipales au ministère des Affaires municipales et de la Métropole ;

— Mme Carole Poirier, chef de cabinet de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole ;

— Mme Christine Mitton, attachée de presse, cabinet de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole ;

— Mme Lise Thiboutot, conseillère, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

QUE la délégation du Québec à la Conférence provinciale-territoriale des ministres responsables de l'habitation et à la Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de l'habitation, qui se tiendront également à London les 15 et 16 août 2001, soit en outre composée des personnes suivantes :

— M. Jacques Gariépy, président, Société d'habitation du Québec ;

— Mme Hélène Aubé, directrice de la planification, de l'évaluation et de la recherche, Société d'habitation du Québec ;

— M. Roger Ménard, conseiller aux affaires intergouvernementales canadiennes, Société d'habitation du Québec ;

— M. Louis Roy, attaché politique de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole ;

— Mme Christine Mitton, attachée de presse, cabinet de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole ;

— Mme Lise Thiboutot, conseillère, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

QUE le mandat de ces délégations soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

36705